

Image not found or type unknown



Je paye mes congés avec mes heures sup

Par **donfanfan**, le **28/03/2009** à **11:17**

voila le probleme mon employeur quand je suis en congés payés me retire des heures sup .je m'explique exemple je prend 15 jours en juillet et sur ma fiche de paie apparaissent donc 151.67 h . je travail 15 jours total 95h50 et il me retient aussi 56h17 donc le total fait 151.67.je paye mes congés avec mes heures sup donc.si je comprend sauf erreur de ma part merci de me répondre on est 160 dans ce cas

Par **Visiteur**, le **28/03/2009** à **15:53**

bonjour,

[fluo]je m'explique[/fluo]

je ne comprends pas ??? [fluo]je paye mes congés avec mes heures sup ?[/fluo]

êtes vous à une caisse de congés payés ?

combien faites vous d'heures par mois ?

Par **donfanfan**, le **28/03/2009** à **18:08**

chaque fois que je suis en congés on me retient des heures sup que j'avais fait avant.mon planning est variable car je travail dans la securite il peut aller de 168h à plus de 200 par

mois. sur ma fiche de paie il y a toujours 151.67h meme si j en fait 200 .on me dit elles sont sur un compte epargne temps .exemple j ais 100h sur le compte je part 15 jours en conges. je travail 100h sur les 15 jours restants du mois et a la fin du mois il reste 50h sur le compte epargne temps. et on me dit tu as travailler que 100h ce mois ci.j ais droit a 5 semaines comme tout le monde.

Par **Visiteur**, le **28/03/2009 à 20:21**

désolée je n'y comprend rien !!!!

on n'a pas le droit de compenser les congés par les heures sup.

Par **donfanfan**, le **28/03/2009 à 21:09**

beaucoup de monde ne comprend pas c est bien ca ils compensent. j ais une feuille qui recapitule tout mais je sais pas comment faire pour la mettre en ligne faire une piece jointe merci quand meme de vous etre donner la peine de prendre un peut de votre temps pour me repondre cordialement

Par **frog**, le **28/03/2009 à 21:41**

Si tu dépends de la CCN3196, va faire un tour sur ce forum :
<http://www.sprp.com/forum/index.php?> Il est spécialisé en la matière.